

▶ Équipement écoles (rétroprojecteurs, mobilier, matériel divers)	17.250€
▶ Sécurité, environnement (alarmes, panneaux, matériels)	33.350€
▶ Services techniques (matériels, aspirateur à feuilles, désherbeur)	53.092€
▶ Entretien bâtiments (toiture terrasse foyer rural etc.)	74.150€
▶ Espaces verts, potelets escamotables, etc.	38.980€
▶ Réfection clôture City	17.500€
▶ ADAP année 2 (aménagement handicapés)	20.500€
▶ Participation fibre optique	8.000€
▶ Modifications PLU	11.000€
▶ Divers équipements dont climatisation PM/CCAS	32.050€

Les dépenses prévues ne seront réalisées qu'en fonction des moyens budgétaires disponibles, prévisions ne veut pas dire dépenses, il y a des priorités à définir concernant la préservation du patrimoine et les investissements indispensables en matériel.

## LA SITUATION PREVISIONNELLE DE LA COMMUNE AU 31/12/2017

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Charges courantes 684.019€	Produits services 255.730€	Remboursement capital 170.000€	Épargne brute 12.518€
Frais de personnel 1.416.000€	Impôts 1.488.048€	Opérations équipement 1.342.772€	Dotations, fonds divers 605.143€
Subventions, contributions 202.766€	Dotations 567.900€	Fonds de roulement 131.482€	Subventions 273.093€
Autres 38.155€	Autres 97.720€		Cessions 753.500€
Intérêts 55.940€			
<b>Épargne brute 12.518€</b>			
<b>2.409.398€</b>	<b>2.409.398€</b>	<b>1.644.254€</b>	<b>1.644.254€</b>

## TAUX DE TAXES 2017

Les taux des impôts locaux, pour la part communale, doivent être votés chaque année pour le 15 avril. Le conseil municipal réuni le 11 avril a voté les taux suivants :

	2015	2016	2017
<b>Taxe habitation</b>	13,01%	13,27%	13,54%
<b>Foncier bâti</b>	19,27%	19,66%	20,05%
<b>Foncier non bâti</b>	91,68%	93,51%	95,38%



Depuis 2014 nous avons subi des baisses importantes des dotations de l'Etat et du Sicoval, au total c'est 194.500€ qu'il a fallu compenser.



Grâce aux efforts entrepris depuis 2015 notre situation s'est améliorée mais elle reste fragile. Il est nécessaire de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour préserver durablement les équilibres budgétaires.

2017 est une année charnière qui nous laisse espérer un redressement pérenne.

De nouvelles recettes liées à l'installation de LIDL et à la réalisation d'un lotissement vont nous permettre d'investir pour l'avenir. Les études concernant un projet global sur la plaine d'Amont vont se poursuivre cette année. Nous allons définir les priorités et réaliser au plus tôt les infrastructures nécessaires tant au niveau d'un restaurant scolaire que d'installations sportives.

Nous abordons donc cette année 2017 avec confiance et optimisme.

Le Maire,  
Jean-François ROUSSEL



## LE BUDGET 2017

Le budget de la commune est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles. Il est établi en section de fonctionnement et section d'investissement tant en recettes qu'en dépenses.

C'est un acte fondamental de la gestion municipale, il est à la fois un acte de prévision et d'autorisation, prévision parce qu'il constitue un programme financier des recettes à encaisser et des dépenses à faire sur l'année à venir, d'autorisation parce qu'il constitue l'acte juridique par lequel le maire est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le budget primitif de 2016 a fait l'objet de décisions modificatives au cours de l'année, pour que le comparatif 2016/2017 soit cohérent nous avons exclu des recettes et dépenses 148.056€ correspondant à la fiscalité des terrains du projet LIDL. (Chapitre 73 « impôts et taxes » en recettes et chapitre 67 « charges exceptionnelles » en dépenses).

## LE FONCTIONNEMENT

### Les recettes

Elles sont en légère augmentation (+0,72%), les prévisions des produits des services augmentent de 14% grâce à un accroissement des effectifs ALP et restauration.

Au chapitre 73 les bases d'imposition ont été réévaluées de 0,40% et les taux ont été augmentés de 2%. Malgré cela les recettes n'augmentent que de 1,04% car nous subissons encore cette année une baisse de 20.375€ de la DSC (dotation de solidarité communautaire) versée par le Sicoval.

Au chapitre 74 l'Etat a réduit la DGF (dotation globale de fonctionnement) de 22.000€ et la DNP (dotation nationale de péréquation) baisse de 3000€.

Le chapitre 13 correspond aux remboursements par l'assurance des arrêts maladie

Recettes de fonctionnement			
Chapitre	BP 2016	BP 2017	Variation
70 - Produits des services et du domaine	224 300,00 €	255 730,00 €	14%
73 - Impôts et taxes	1 472 736,00 €	1 488 048,00 €	1%
74 - Dotations, subventions et participations	597 980,00 €	567 900,00 €	-5%
75 - Autres produits de gestion courante	72 200,00 €	71 700,00 €	-1%
76 - Produits financiers	20,00 €	20,00 €	0%
77 - Produits exceptionnels	4 000,00 €	4 000,00 €	0%
13 - Atténuations de charges	21 000,00 €	22 000,00 €	5%
<b>Total</b>	<b>2 392 236,00 €</b>	<b>2 409 398,00 €</b>	<b>0.72%</b>

### Les dépenses

Les charges à caractère général sont en baisse de 4,91% grâce à un effort de maîtrise important, à la poursuite des négociations avec les fournisseurs et à la fin du loyer de l'atelier municipal (construction d'un nouvel atelier propriété de la commune).

Des dépenses nouvelles ou exceptionnelles sont à prévoir pour un total de 19.900€ il s'agit de:

- ▶ Augmentation des repas achetés 5400€.
- ▶ Gestion des archives 9500€ (déjà prévue en 2016 mais non réalisée)
- ▶ Réserve en cas d'hydrocurage 5000€

Les frais de personnel représentent 59% du budget 2017 et augmentent de 4,54%. Cette augmentation est due essentiellement au recrutement d'un agent d'accueil/ASVP pour remplacer un agent qui sera en formation pendant 2 ans et assurer un nouveau service pour faciliter le stationnement et la circulation. Nous avons recruté plus d'animateurs pour faire face à l'accroissement du nombre d'enfants aux écoles. Nous avons malheureusement des agents en longue maladie pour lesquels nous devons payer les salaires et pourvoir à leurs remplacements.

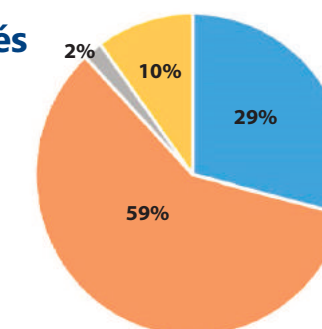
Les atténuations de produit correspondent au FPIC (fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales). C'est prélever à certaines collectivités pour reverser aux moins favorisées.

Les autres charges de gestion courantes sont en baisse de 11,18% suite à une diminution des subventions et le passage de 6 à 5 adjoints, en 2017 nous ne retrouvons plus le remboursement de la dette du SIVOS facturé par le Sicoval.

Dépenses de fonctionnement			
Chapitres	BP 2016	BP 2017	Variation
011 - Charges à caractère général	719 335,00 €	684 019,00 €	-5%
012 - Charges de personnel	1 354 533,00 €	1 416 000,00 €	5%
014 - Atténuations de produits	26 200,00 €	30 000,00 €	15%
65 - Autres charges de gestion courante	228 128,00 €	202 766,00 €	-11%
66 - Charges financières	47 640,00 €	55 940,00 €	17%
67 - Charges exceptionnelles	6000,00 €	8 155,00 €	36%
<b>Total</b>	<b>2 381 2836 €</b>	<b>2 396 880 €</b>	<b>0,63%</b>

### Pour 100€ dépensés

Charges générales	29 €
Frais de personnel	59 €
Charges financières	2 €
Autres charges de gestion courante	10 €



## L'INVESTISSEMENT

### Les recettes

Les recettes sont constituées par l'emprunt, l'épargne dégagée du fonctionnement, les subventions, le fonds de compensation de la TVA et de la taxe d'aménagement.

Elles comprennent les éléments suivants :

- ▶ Chapitre 10 le FCTVA et la taxe d'aménagement 605.143€ dont 500.000€ LIDL
- ▶ Chapitre 13 Subventions atelier municipal
- ▶ Chapitre 24 cessions presbytère, terrains Las Gourgues et Casa Lola 753.500€

Investissements			
Dépenses		Recettes	
Total des opérations de dépenses	1 342 772,00 €	10 - Dotations, fonds divers, réserves	605 143,00 €
		13 - Subventions d'investissement reçues	273 093,00 €
		024 - Produits de cession d'immobilisation	753 500,00 €
Total dépenses d'investissement	1 342 772,00 €	Total recettes d'investissement	1 631 736,00 €

### Les dépenses

Elles concernent les opérations qui permettent d'améliorer les équipements municipaux, d'en créer de nouveaux et d'investir dans de nouvelles infrastructures. Le remboursement du capital de la dette figure également dans cette partie.

Les dépenses d'équipement sont constituées des éléments suivants :

- ▶ Participation aménagement LIDL 464.050€
- ▶ Achat terrain à côté de l'école maternelle 100.000€
- ▶ Provision assistance maître d'ouvrage plaine d'amont 100.000€
- ▶ Fin opération atelier municipal 276.910€
- ▶ Reste à réaliser (dépenses engagées non mandatées au 31/12) 95.940€